

David Gaatone*
(Tel-Aviv)

**VARIATIONS SUR UN THÈME ÉCULÉ:
LA NOTION D'OBJET DIRECT EN FRANÇAIS**

Pour Igor, en toute amitié

Si, à vingt ans, on est bourré d'énergie
et prêt à partir à la conquête du monde, en
toute rigueur, à quatre fois vingt, on l'est
quatre fois plus!

A b s t r a c t. The direct object, a functional notion commonly used in recent grammars as well as in quite traditional ones, might seem adequate, as long as one deals with simple canonical sentences in French, such as those with a NP V NP structure. It looks less so as soon as one tries to analyze more complex structures, frequently considered as derived from simpler ones, such as causatives, passive, middle voice, impersonal, etc., sentences. In many of those cases, all kinds of unexpected syntactic constraints appear, which make apparent a certain fuzziness in the very perception of the notion of subject and, at the same time, the impossibility to dispense with it in describing satisfactorily the real functioning of a language. How could one, for instance, account for the grammaticality, for most French native speakers, of the personal sentences in (a), each using a different pronoun, versus the ungrammaticality of the corresponding impersonal sentence, (b):

- a. *L'envie (le/lui) prend tout à coup d'aller se promener*
lit. 'The desire (him/to.him) takes suddenly to go for a walk'.
- b. *Il (*le/lui) prend tout à coup l'envie d'aller se promener*
lit. 'It (*him/to.him) takes suddenly the desire to go for a walk'.

Many such problems arise in descriptions of French. They compel the linguist to deepen his concepts and refine his instruments.

Key words: direct object, valency, transitivity, causative, passive, impersonal constructions, verbal idioms

1. Introduction

La notion d'objet direct (OD) est fondamentale dans les descriptions de la syntaxe du français, et sans doute de beaucoup d'autres langues. Elle est couramment utilisée, tant dans les grammaires modernes (structurales, génératives, etc.)

que dans les grammaires plus traditionnelles, marquées au sceau des grammaires des langues classiques. Comme toutes les notions fonctionnelles, dont les définitions sont tout aussi controversées, elle n'est pas une donnée observable et a été forgée de toutes pièces par les linguistes pour leur permettre de rendre compte de phénomènes linguistiques relevant des relations de dépendance entre les mots ou groupes de mots, dans le cadre de la phrase. En effet, les données directement observables, à savoir, les mots, ou plutôt ce que I. Mel'čuk nous a habitués à appeler les mots-formes (1981b: 43), l'ordre des mots dans la phrase, les éléments prosodiques, (accents d'intensité, pauses, intonation), ainsi que le sens des unités lexicales, tout cela ne révèle pas toujours la structure hiérarchique interne de la phrase. Comme le notait I. Mel'čuk (1981: 57), et, plus en détail, (1989: 69), «[...] while meaning and texts are immediately accessible to linguists, the correspondence between them is not. Linguists face here the classical “black box” situation: we perceive and control the inputs and outputs of language L, its meaning [...] and its texts, but not its inner circuits, linking inputs with outputs...» (cf. aussi (Gaatone 2012)). Ces données ne suffisent pas, par exemple, à expliquer la relation forme-sens dans le syntagme *le choix du professeur (s'est révélé un échec)*, puisque, à cette séquence peuvent correspondre deux sens différents, en fonction de la relation sous-jacente entre les deux substantifs. De même, dans *(Ce sont) des spécialistes faciles à reconvertir*, l'adjacence du substantif et de l'adjectif ne correspond pas à une relation sémantique entre ces deux mots, et la relation d'ordre entre l'adjectif et l'infinitif ne révèle pas que le premier modifie le second, plutôt que l'inverse. La description de ces relations cachées, c'est-à-dire, la syntaxe, exige donc un ensemble de notions abstraites. En toute rigueur, ne doivent être postulées que des notions nécessaires à la formulation des règles destinées à rendre compte des phénomènes à décrire.

2. Quelques caractéristiques de l'OD

J'ai essayé de montrer ailleurs (Gaatone 1998b; 2006: 407—408; 2012) que l'OD est l'une de ces notions. Elle nous a été léguée par une longue tradition et, en dépit d'innombrables controverses qu'elle a pu susciter, et qu'elle continue à susciter, elle paraît encore aujourd'hui incontournable. Toute une série de critères sont communément utilisés pour la définir. Mentionnons plus particulièrement sa place par rapport au verbe, sa construction directe, c'est-à-dire, non prépositionnelle, sa correspondance, en contexte de substitution, avec divers pronoms accusatifs, tels que *le, la, les* (personnels), *que* (relatif), *qui est-ce que, que* (interrogatif). Ajoutons sa capacité à fonctionner comme sujet des phrases passives et pronominales moyennes correspondantes, et son association éventuelle avec la particule négative *de*. Il faut reconnaître que ces critères sont assez satisfaisants aussi longtemps qu'on a affaire à des phrases de type canonique, c'est-à-dire, des

phrases énonciatives actives simples, de structure Syntagme Nominal + Verbe + Syntagme Nominal, telles que *le professeur a choisi un texte*, où l'analyse reconnaîtra un sujet et un objet encadrant le verbe. Mais ils peuvent devenir problématiques dès que l'on cherche à décrire la syntaxe de structures plus complexes, que d'aucuns considèrent comme dérivées des précédentes, telles que les phrases passives, pronominales passives (moyennes), impersonnelles, etc. C'est sur cette problématique qu'on se penchera dans cette étude, sans prétendre pour autant vouloir en tirer une meilleure définition de l'OD.

3. Valence et transitivité

La notion d'OD est étroitement liée d'une part à celle de valence et, d'autre part, à celle de transitivité. La valence (Tesnière 1966), ou actance (Lazard 1994; 2001), notion plus large et plus récente, est plus proche du sémantisme du verbe. Elle spécifie, suivant Tesnière (1966: 102), les actants ou, dans une autre terminologie, les arguments, du «petit drame» décrit par le verbe. Ainsi, de par son sens, *donner*, dans *Igor donne un livre à David*, implique un agent, un patient et un destinataire, réalisés, dans une phrase canonique, par, respectivement, un sujet, un OD et un objet indirect (OI), ou second. Ce n'est certainement pas le fait du hasard que des verbes déclaratifs (*dire*), cognitifs (*savoir*), de sentiment (*sentir*), etc., admettent comme compléments des sous-phrases, dites «propositions subordonnées», susceptibles d'exprimer des faits, des événements, des idées, alors que des verbes renvoyant à des activités physiques (*manger, prendre, mettre, toucher*, etc.), rejettent ce type de compléments. Notons d'ailleurs que certains de ces derniers acceptent une séquence *que P*, quand ils revêtent un sens différent, comme *mettre*, au sens de 'supposer' (*mettons que vous ayez raison*), ou même *courir*, dans *le bruit court que P*, et *toucher* dans *faire toucher du doigt à quelqu'un que...* Le grand avantage de la notion de valence réside, entre autres, dans la possibilité qu'elle offre au descripteur de dégager les similitudes entre le second argument du verbe et le sujet de la phrase passive, et entre le premier argument et le complément d'agent de la phrase passive (*Un livre a été donné à Dor par Nir*). Elle permet en outre d'établir un parallèle entre certaines structures nominales et verbales. Ainsi, dans le syntagme nominal *le choix du professeur*, la tête du syntagme correspond soit au premier argument, ou argument externe, du verbe de la phrase correspondante (*le professeur a choisi*), soit à son second argument, ou argument interne (*X a choisi le professeur*). Un substantif peut donc aussi avoir une valence. Cela dit, il est important de noter qu'un verbe n'a pas nécessairement de valence. Si celle-ci relève en définitive du sens du verbe, il va de soi qu'un verbe dépourvu de sens, si on veut bien admettre que de tels verbes existent, sont, en conséquence, dépourvus de valence. C'est le cas, par exemple, de *être*, dans son emploi comme

copule, où il n'est rien d'autre qu'un lien formel entre un thème et un rhème, ne véhiculant aucun sens lexical, mais uniquement des informations temporelles et modales. Certaines langues l'exigent, d'autres l'ignorent, du moins au présent. Il en va de même avec les auxiliaires *être* et *avoir* des formes verbales composées du français, et les semi-auxiliaires, tels que, entre autres, *aller*, dit de futur proche, *venir de*, dit de passé récent, *devoir*, de probabilité, etc., véhiculant donc, à l'instar des désinences verbales, des informations aspectuelles, temporelles, modales, en cooccurrence avec un participe passé ou un infinitif. C'est la base verbale (BV) de ces derniers qui porte le sens lexical et donc la valence de l'ensemble, ce qui leur a valu, dans les travaux inspirés des méthodes de Harris et M. Gross, la dénomination de verbes «transparents» (Gaatone 1998d). Il y a donc des verbes avalents.

La transitivité, notion plus ancienne que celle de valence, n'englobe que les compléments essentiels du verbe. On distinguera ici entre transitivité directe et indirecte, bien que cette distinction ne paraisse vraiment pertinente que pour les verbes se construisant avec deux objets, dont l'un est nécessairement prépositionnel. C'est le cas, par exemple, des verbes de communication et de don (*dire / donner quelque chose à quelqu'un*), où l'OI renvoie à un destinataire. Elle ne l'est plus dès qu'il s'agit d'un verbe à objet unique, où la préposition est conditionnée, automatiquement, du moins en synchronie, par le verbe, comme dans *s'approcher de* et *s'éloigner de*, avec une même préposition régie par deux verbes antonymes, *compter sur* et *se fier à*, avec des prépositions différentes derrière des verbes de sens proche. La différence n'est plus alors que d'ordre formel. Elle l'est aussi dans le cas de, par exemple, *apprendre une langue face à apprendre à parler une langue*, et *promettre la lune face à promettre de donner la lune (aux électeurs)*, où un OD alterne avec un objet prépositionnel, selon qu'il a la forme d'un nom ou d'un infinitif, en contradiction flagrante avec la définition scolaire traditionnelle, liant l'OD à l'absence de préposition. Dans ce cas particulier, un verbe transitif direct exige une préposition devant son complément infinitif. Ces phénomènes ont amené certains (Gaatone 2009: 23—24) à suggéré de ne pas inclure ces mots, apparemment vides de sens, et souvent dénommées prépositions «vides, faibles, légères, abstraites, incolores, indices, chevilles syntaxiques, etc.», dans la classe des prépositions, laquelle comporterait uniquement des mots à charge sémantique, spatiale, temporelle, causale, etc. (*après, avant, chez, derrière, devant, par, vers*, etc.), et définis par leur fonction de relateurs. Notons qu'aucune préposition française appartenant à l'inventaire classique n'est jamais vide de sens dans tous ses emplois. Ainsi, les deux prépositions les plus grammaticalisées du français, *à* et *de*, sont de véritables prépositions dans leurs emplois comme marques, respectivement, de destination et d'origine. D'autre part, il est important d'insister sur le fait que même une «fausse» préposition introduisant un OI n'entraîne pas, pour celui-

ci, un fonctionnement identique à celui de l'OD (Ibid.: 24). Si l'on admet, par exemple, que l'une des propriétés caractéristiques de l'OD est sa capacité à fonctionner comme sujet de la phrase passive correspondante, alors l'OI ne possède pas cette propriété. Comparons:

- 1a. Igor a autorisé les enfants à sortir — Les enfants ont été autorisés à sortir par Igor;
- 1b. Igor a permis aux enfants de sortir — *Les enfants ont été permis de sortir par Igor.
- 2a. Igor a abandonné ce projet — Ce projet a été abandonné par Igor;
- 2b. Igor a renoncé à ce projet — *Ce projet a été renoncé par Igor.

Il est cependant intéressant de noter que le français s'est créé une structure phrastique spéciale, avec *se voir* comme auxiliaire (Gatone 1970), équivalente sémantiquement à un passif classique, et qui permet à certains OI, essentiellement des objets seconds, mais non à tous, de fonctionner comme sujets, et d'être ainsi thématiques:

- 3a. Les rois de France ont octroyé des droits aux villes;
- 3b. Des droits ont été octroyés aux villes par les rois de France;
- 3c. Les villes se sont vu octroyer des droits par les rois de France.

Mais même d'autres types d'expansions, telles que des compléments de noms ou des circonstanciels de temps et de lieu, permettent cette tournure, avec *voir* comme auxiliaire:

- 4a. Les céréales voient leur prix augmenter (Les prix des céréales ont augmenté);
- 4b. Ce siècle a vu s'épanouir l'art roman (L'art roman s'est épanoui au cours de ce siècle);
- 4c. Paris a vu l'université se former au Moyen Âge (L'université s'est formée au Moyen Âge à Paris).

Une autre propriété étroitement liée à l'OD est l'occurrence de la particule négative *de*, telle qu'illustrée dans les exemples suivants. On y reviendra plus loin:

- 5a. Igor n'a pas élaboré (*un/de) projet;
- 5b. Igor n'a pas travaillé à (un/*de) projet.

La valence, cependant, ne permet pas toujours de prédire la construction des objets. Ainsi *grimacer* est monovalent, donc intransitif (**Igor grimace à David*), mais *faire des grimaces* a aussi un emploi transitif (*Igor fait des grimaces à David*). On peut dire *Igor sourit à David*, mais non **Igor rit à David*. *Mettre* et *poser*, sont assez proches dans leur sens physique, mais le premier se construit obligatoirement

avec trois compléments, alors que le second peut se contenter de l'OD, phénomène dont on voit mal comment rendre compte par des nuances sémantiques:

- 6a. Igor met le vase sur la table — *Igor met — *Igor met le vase — *Igor met sur la table;
 6b. Igor pose le vase sur la table — *Igor pose — Igor pose le vase — *Igor pose sur la table.

Risquer et *courir le risque* paraissent synonymes, mais le second n'admet qu'un sujet animé:

- 7a. Igor (risque/ court le risque) de perdre son poste;
 7b. Le temps (risque/ *court le risque) de se gêner.

Rencontrer est nécessairement transitif (**Igor rencontre*), alors que *faire des rencontres* admet, en bloc, un emploi intransitif (*Igor a fait des rencontres intéressantes*).

Montrer et *faire preuve de* présentent une certaine proximité sémantique, mais seul le premier admet un objet phrastique:

- 8a. Igor a (montré du/ fait preuve de) courage;
 8b. Igor a (montré/ *fait preuve) qu'il a du courage.

C'est un fait bien connu par ailleurs que de nombreux verbes français ont changé de construction au cours de l'histoire et sont devenus transitifs indirects après avoir été transitifs directs, tels, entre autres, *enseigner*, *obéir*, *ressembler*, *survivre*, etc. (Grevisse, Goosse 2008: 1324).

4. L'OD et la construction impersonnelle

On appellera ici «constructions à sujet postiche» (Gaatone 1999), les phrases dénommées traditionnellement «impersonnelles» ou «unipersonnelles» dans les grammaires d'usage. Un sujet postiche ne renvoie à aucun référent externe, ni à aucun contexte linguistique. Sa seule raison d'être est de remplir un poste syntaxique, celui de sujet, terme pris ici dans son acception exclusivement formelle, c'est-à-dire, le terme avec lequel s'accorde le verbe en nombre et en personne. Dans une langue comme le français, un sujet est obligatoire dans une phrase verbale, sauf rares exceptions. On se limitera ici au seul sujet postiche *il*, laissant de côté *ce* (*C'est dur de travailler la nuit*), et aux seules constructions à correspondantes personnelles, négligeant donc les constructions dites «essentiellement impersonnelles» (*Il faut, il pleut*, etc.), qui relèvent du lexique, et non de la syntaxe. Comparons:

- 9a. Beaucoup de touristes sont venus cette année;
 9b. Il est venu beaucoup de touristes cette année

Ces phrases sont formellement très proches. Elles utilisent le même matériel lexical, mais diffèrent par l'ordre des mots et la présence de *il*. Elles véhiculent un sens notionnel identique, mais présentent éventuellement une structure communicative différente. Au plan syntaxique, le premier argument du verbe, désignant ici l'agent de l'action, est réalisé comme sujet dans la première phrase, mais comme une sorte de complément dans la seconde. Il doit être clair qu'il ne s'agit pas simplement d'un sujet inversé, puisque l'accord du verbe est différent dans les deux cas:

- 10a. Il (viendra / *viendront) bientôt beaucoup de touristes;
 10b. Bientôt (*viendra / viendront) beaucoup de touristes.

Il est assez communément admis que, en français, seuls les verbes intransitifs autorisent une construction à sujet postiche *il*:

- 11a. Beaucoup de touristes ont visité le pays;
 11b. *Il a visité le pays beaucoup de touristes.

Cette contrainte, ainsi que la place de la séquence et sa construction directe ont assez naturellement suscité un parallèle entre cette séquence et un OD, puisque, avec un verbe intransitif, la place derrière le verbe est disponible. Il faut cependant remarquer à ce point que cette place n'est en aucune façon un trait définitoire de la séquence, pas plus d'ailleurs que de l'OD lui-même (Gaatone 1999: 128), comme le montrent les exemples suivants:

12. Qu'est-il arrivé? — Les solutions qu'il a été proposé à ce problème... —
 Qui sait combien il est arrivé de touristes? — Des touristes, il en est venu beaucoup.

On peut alors suggérer d'appeler cette séquence un «contre-sujet», ce qui permet d'éviter, d'une part, le terme gênant «sujet réel», fréquent dans la tradition grammaticale française, mais fondé sur une définition sémantique du sujet et, d'autre part, ceux de «dépendance» ou «séquence», proposés par Brunot (1965: 291), qui occultent sa correspondance avec le sujet de la phrase personnelle, et sa différence avec les expansions éventuelles de certains verbes essentiellement impersonnels, comme dans *il faut de la patience*. La similitude du contre-sujet avec l'OD des phrases personnelles a été souvent relevée dans la littérature. Elle est encore renforcée par le curieux exemple suivant:

- 13a. L'envie (le/lui) prend soudain d'aller se promener.

Dans cette phrase personnelle, tant *le* que *lui* sont acceptés par la plupart des informants, avec, cependant, une préférence marquée pour *lui*. Mais, dans la phrase correspondante à sujet postiche, seul *lui* est grammatical:

13b. Il (*le/lui) prend soudain l'envie d'aller se promener.

Ce phénomène s'explique aisément sur la base d'une contrainte bien connue, interdisant en français un double accusatif pour un même verbe, contrainte illustrée par le comportement des constructions causatives. Le premier argument de l'infinitif de la construction causative se réalise normalement comme OD du complexe verbal causatif, puisque l'infinitif, forme non personnelle, n'a pas de sujet grammatical, mais prend la forme d'un OI, si l'infinitif a déjà un OD:

14a. La nourrice a fait boire le bébé;

14b. La nourrice a fait boire (*le bébé le lait / le lait au bébé).

La même contrainte est illustrée par des verbes tels que, entre autres, *payer* et *conseiller*, qui présentent une double construction, l'une avec un seul objet, l'autre avec deux objets, le second étant alors obligatoirement indirect. Un même argument est représenté par deux objets différents:

15a. Igor a payé le propriétaire — Igor a payé le loyer (*le propriétaire / au propriétaire).

15b. Igor a conseillé David — Igor a conseillé une lecture (*David / à David).

L'affirmation selon laquelle seul un verbe intransitif permet une construction à sujet postiche se heurte néanmoins à l'existence de telles constructions à la forme passive et pronominale passive:

16a. Il a été vendu beaucoup de livres cette année;

16b. Il s'est vendu beaucoup de livres cette année.

Mais cet obstacle est surtout d'ordre terminologique. Il faut en effet distinguer clairement BV et forme verbale (FV). On appellera FV tout mot véhiculant simultanément des informations de nombre, personne, temps et modalité. Cette FV comporte une BV (appelée quelquefois «racine, radical, lexème»), laquelle véhicule, s'il y a lieu, le sens lexical, et des désinences, éventuellement nulles. *Chantons, chantions, chanterons, chanterions* sont des FV, dont la base commune est *chant-*. Appelons «verbe» l'ensemble des FV construites sur une même base, comportant éventuellement des allomorphes. La valence et la transitivité sont des propriétés, non de la FV, mais de la BV. Des formes non finies, telles que l'infinitif et le participe présent, ne sont pas des FV, si l'on accepte la définition ci-dessus, bien que construites sur une BV, dont elles conservent la valence et la transitivité. Le participe passé n'est pas non plus une FV, mais son comportement diffère des

autres formes non finies. Employé avec *avoir* comme auxiliaire d'accompli, ou avec *être*, dans une construction pronominale non passive, il conserve la transitivité de sa base:

- 17a. Igor a acheté un livre;
17b. Igor s'est acheté un livre.

Employé avec *être* comme auxiliaire de passif, ou dans une construction pronominale passive, il est détransitivisé:

- 18a. Beaucoup de livres ont été vendus cette année;
18b. Beaucoup de livres se sont vendus cette année.

Il doit être clair que «détransitivisé» est pris au sens de perte de transitivité directe. L'OI, en effet, subsiste tel quel dans une phrase passive:

19. Ce livre a été offert par Igor à David.

5. L'OD et *de* négatif

Le contre-sujet partage encore une propriété importante avec l'OD, déjà mentionnée brièvement plus haut. On sait que, dans une phrase négative, peut apparaître, devant un nom nié, la particule *de*, dans laquelle certains voient une préposition, ce qu'elle est effectivement du point de vue de la diachronie, d'autres, un déterminant, ce qui correspond mieux à son comportement en synchronie (Gaatone 1971: 121—124; 1992). Cette occurrence est soumise au moins à quatre contraintes, illustrées dans 20:

- a. lexicale: *de* est associé à la présence d'un mot négatif (*pas, jamais, personne, sans, etc.*);
b. sémantique: *de + nom* désigne une quantité nulle du référent du nom;
c. sémantique: le nom nié est indéfini;
d. syntaxique: le nom nié doit être un OD (Gaatone 1992; Mel'čuk 1997: 36).

- 20a. Igor n'accepte pas (*des/de) cadeaux — Igor refuse (des/*de) cadeaux;
20b. On ne sert pas (*du/de) vin — On ne sert pas (du/*de) vin dans une tasse;
20c. On voit les touristes en été — On ne voit pas les touristes en été;
20d. On n'attend pas (*des/de) touristes ici — On ne compte pas sur (des/*de) touristes ici.

On ne s'attardera pas ici sur toutes sortes de cas particuliers, où *de* est utilisé même en violation de l'une de ces contraintes, telle que, par exemple, l'occurrence de *de* en l'absence d'un mot négatif, ou même devant un sujet inversé, et sous la seule influence du sens, mais toujours facultativement, comme dans:

21. Certains [...] oublient que l'homme d'action tient rarement de journal (tient rarement un journal) (M. Yourcenar).
 22. Une rue où ne passaient presque pas (de/des) voitures...

Ce qui importe, c'est l'association ferme entre *de* négatif et la fonction d'OD, dans l'immense majorité des cas.

6. *De* négatif et la construction à sujet postiche

On constate que l'occurrence de *de* négatif se produit aussi devant le contre-sujet de la phrase à sujet postiche, lorsque les contraintes ci-dessous se trouvent réunies, ce qui renforce l'idée que le contre-sujet est ressenti comme une sorte d'OD, comme il a déjà été suggéré plus haut:

23. Il n'est pas venu (*des/de) touristes cette année.

Ce phénomène peut être rapproché des occurrences de *de* négatif devant un sujet indéfini en inversion, mais *de* est exigé devant un contre-sujet, et pas seulement autorisé, comme en inversion, où l'on a affaire à un véritable sujet (ex. 22).

7. L'OD et le passif

Le lien étroit entre passivabilité et OD en français fait pratiquement l'unanimité. Il a poussé certains à voir dans la passivabilité le critère par excellence de la transitivité, terme pris au sens de transitivité directe. C'est le cas, par exemple, de Benveniste (1966: 194), qui considère *avoir* comme un «pseudo-transitif», puisqu'il n'est pas passivable (sauf au sens de «tromper»), et propose de voir dans *être* à le passif supplétif de *avoir* (Ibid.: 197). On doit se demander alors quel peut bien être le statut fonctionnel du complément de *avoir* dans *Nir a une maison de campagne*. Si l'on attribue au terme «transitivité» une acception sémantique, telle que, par exemple, le passage d'un procès sur un patient, *avoir* n'est pas transitif, mais on se heurte alors au problème de *posséder*, de sens proche et qui, néanmoins, est passivable:

24. Les immeubles, même ceux possédés par des étrangers, sont régis par la loi française (Code Civil).

En bref, s'il est clair que, en français, seul un verbe transitif direct est passivable (avec de rares exceptions, telles que *(dés)obéir*, *pardonner*, il n'en découle pas pour autant que tout verbe transitif direct l'est, et *avoir* doit donc être considéré comme transitif direct, bien qu'exceptionnel par rapport au passif, du moins aussi longtemps qu'une explication sérieuse à cette «allergie» n'aura pas été

proposée. On verra aussi plus loin que certains OD dans des locutions verbales ne sont pas passivables.

8. L'OD et les deux passifs du français

Il n'a pas toujours été suffisamment remarqué que le lien entre transitivité directe et passivabilité n'est caractéristique que d'une certaine sorte de passif. J'ai proposé ailleurs (Gaatone 1998c: 27) une définition du passif, valable pour le français seulement, formulée comme suit (pour une définition plus générale, cf. (Mel'čuk 2001)):

Est dit passif tout participe passé dont le support n'est pas le premier argument de son lexème verbal, et est raccordable à ce support par *être*, indépendamment du temps-aspect.

Une telle définition, que je n'essaierai pas de justifier ici, faute de place, mène à distinguer deux structures formellement passives. La première correspond au passif classique, qu'on appellera «promotionnel» (PPR), et limitée aux verbes transitifs directs; la seconde se présente comme une phrase à sujet postiche (impersonnelle), qui ne correspond pas à une structure passive personnelle, et qu'on appellera de ce fait (Gaatone 1998c: 32 et Ch. 5) «passif essentiellement impersonnel» (PEI). Les PEI exigent un verbe transitif indirect ou un verbe intransitif, généralement accompagné d'un adverbial. Comparons:

- 25a. Les ingénieurs (utilisent / ont recours à) une nouvelle méthode;
- 25b. Une nouvelle méthode est (utilisée / *recourue à) (par les ingénieurs);
- 25c. Il est (utilisé / recouru à) une nouvelle méthode (par les ingénieurs).

- 26a. On a appareillé à 4 heures du matin;
- 26b. Il a été appareillé à 4 heures du matin.

La préposition du verbe transitif indirect ne bloque plus ici la passivabilité, puisque sa séquence n'est pas déplacée en position de sujet.

9. L'OD et la locution verbale (LV)

Le cas des LV est particulièrement intéressant pour la problématique de la notion d'OD. Les LV constituent une sous-classe de l'immense ensemble des expressions figées, ou phrasèmes, ou phraséologismes (Mel'čuk et al. 1988: 28; 1995: 45—48; Mel'čuk 2006: 30). Sans entrer dans une polémique qui nous mènerait trop loin, on définira ici une expression figée comme une unité lexicale composée de deux ou plusieurs mots, dont l'association n'est pas prévisible synchroniquement à partir des règles syntaxiques et/ou sémantiques productives de la langue, telle que, par exemple, *sans mot dire*, *prendre fin*, *l'échapper belle*, etc.

(Mel'čuk 1993: 83; 1998b: 28; 2008: 189; G. Gross 1996; Gaatone 2000: 302). On notera que, contrairement à une pratique encore assez courante, sont englobées ici dans les expressions figées même des séquences sémantiquement transparentes, suivant en cela Ruwet (1991: 176), et Mel'čuk (2003: 26—27), et aussi les séquences composées d'un verbe support et d'un nom prédicatif (*donner une gifle, prendre un bain*), dont l'association dans une seule unité lexicale est également arbitraire (Gaatone 2000: 306; 2004: 243—244). Toutes ces expressions figées présentent un degré plus ou moins fort de cohésion, qui les font souvent considérer comme des blocs inanalysables, fonctionnant comme un tout par rapport aux autres constituants de la phrase. On se limitera ici aux LV de forme *Nom₀ + Verbe + Nom₁* (M. Gross 1976: 42—46), où *Nom₁* est construit directement derrière le verbe, sans déterminant (*avoir trait à*), ou avec un déterminant figé (*prendre la fuite*), ou avec un déterminant alternant avec zéro (*avoir faim, avoir une faim de loup*). Doit-on voir dans ces LV des séquences inanalysables et nier en conséquence à *N₁* le statut d'OD? On peut avancer certains arguments en faveur de l'inanalysabilité. Prenons le cas typique de la LV *avoir l'air*, suivie d'un adjectif. Il s'agit d'une structure construite sur un modèle productif en français moderne, désignant une caractéristique physique ou mentale, ou un comportement du sujet, et dans laquelle l'adjectif attribut s'accorde avec l'OD (Gaatone 1991):

- 27a. David a les yeux bleus, les cheveux longs et la mémoire courte;
27b. Le vainqueur avait le triomphe modeste.

Dans le cas de *avoir l'air*, l'accord se fait de préférence avec le sujet (Gaatone 1998a: 55—56):

28. Ces filles ont l'air (intelligentes / ?*intelligent).

Autrement dit, *avoir l'air*, sémantiquement proche de *sembler, paraître*, fonctionne comme un bloc par rapport à l'adjectif, contrairement, par exemple, à *avoir un air*, qui n'est pas une LV, mais un syntagme libre, où l'adjectif n'est pas attribut, mais épithète, et s'accorde donc avec l'OD:

29. Ces filles ont un air (*intelligentes / intelligent).

Un autre argument en faveur de la thèse de l'inanalysabilité de la LV est son comportement en cas d'inversion du sujet. On constate en effet qu'une inversion du sujet, c'est-à-dire, son placement dans une position qui est aussi celle de l'OD, est, sinon impossible, du moins beaucoup plus difficile, avec un syntagme libre qu'avec une LV:

- 30a. Quand Igor arrivera, il sera trop tard — Quand arrivera Igor, il sera trop tard;
30b. Quand Igor aura l'argent, il sera trop tard — *Quand aura Igor l'argent, il sera trop tard.

- 31a. Quand le mariage aura lieu, il sera trop tard — Quand aura lieu le mariage, il sera trop tard;
 31b. C'est là que ces techniques ont vu le jour — C'est là qu'ont vu le jour ces techniques.

Ces phénomènes signifient-ils que les LV sont effectivement inanalysables et donc qu'on ne peut attribuer à N_1 le statut d'OD? Notons tout d'abord que parler d'inanalysabilité revient à dire que la LV se comporte en fait comme un mot unique, simplement orthographié en plusieurs mots. Mais une telle affirmation paraît insoutenable. Elle est contredite d'abord par le fait que le verbe de la LV se conjugue indépendamment du nom suivant et est donc un mot à part entière, et aussi par la possibilité d'insertions de toutes sortes, par exemple, d'adverbes, entre ses constituants:

32. Igor a pris aussitôt la fuite — Igor a très faim — Le mariage aura bientôt lieu.

Par ailleurs, certains comportements rapprochent N_1 de l'OD classique. Ainsi, un complément d'objet de la LV toute entière ne peut être que prépositionnel, ce qui peut s'expliquer par le statut d'OD interne de N_1 dans la LV, et la contrainte interdisant deux OD pour un même verbe. Autrement dit, une LV possède, ou plutôt, peut posséder, une double analyse: elle a une transitivité externe et une transitivité interne. Comparons:

33. David appelle Igor / fait appel (*Igor / à Igor) — Igor contacte David / prend contact (*David / avec David) — Les gens craignent le fisc / ont peur (*le fisc / du fisc) — L'orateur effraie le public / fait peur (*le public / au public) — Une manifestation suivra le discours / fera suite (*le discours / au discours).

Le test de la construction causative, déjà mentionné plus haut, confirme la thèse de la double analyse. Comparons:

- 34a. La pluie a fait fuir les promeneurs — La pluie a fait prendre la fuite (*les promeneurs / aux promeneurs);
 34b. Igor a convaincu David — Igor a fait entendre raison (*David / à David);
 34c. Ce savant a fait aboutir son projet — Ce savant a fait prendre corps (*son projet / à son projet).

Par ailleurs, et en dépit d'un préjugé encore assez tenace, de nombreuses LV, plus de la moitié selon M. Gross (1984: 407), admettent un PPR, ce qui implique que N_1 peut fonctionner comme sujet de *être* + *participe passé*, c'est-à-dire, possède une propriété caractéristique de l'OD. Dans tous ces cas, certes limités, la LV n'est pas figée au point où elle interdirait l'interversion de ses constituants. Voici quelques exemples:

35. Suite a été donnée à cette demande (par les autorités) — Conscience a été prise de l'importance de cette découverte (par les scientifiques) — Fin a été mise à ces agissements (par la police) — La glace a enfin été rompue (par les négociateurs) — De nombreuses couleuvres ont été avalées (par les politiciens) — Le pas a été donné à l'industrie lourde (par le gouvernement).

Certes, toutes les LV ne sont pas passivables. Interviennent dans ce domaine des facteurs tels que, entre autres, le trait animé et l'agentivité du premier argument (Gaatone 1998c: Ch. 5). On peut néanmoins conclure que certaines LV ont une double analyse, et que, dans l'une d'elles, N_1 présente au moins certaines propriétés d'un OD. Ainsi, dans *prendre la fuite*, N_1 fonctionne bien comme OD, puisqu'il impose, dans la construction causative, une forme prépositionnelle au premier argument de l'infinitif. En revanche, il ne peut pas fonctionner comme sujet de *prendre* au PPR. Il ne possède pas non plus cette autre propriété souvent donnée comme typique de l'OD, à savoir, sa correspondance avec un pronom personnel ou relatif accusatif. Comparons:

36a. La montre, le voleur l'a prise — La montre que le voleur a prise...;

36b. *La fuite, le voleur l'a prise — *La fuite que le voleur a prise...

On peut certes penser que cette contrainte découle du fait que *fuite*, dans la LV, ne constitue pas un argument, puisque c'est lui qui porte le sens lexical, correspondant à celui du verbe simple *fuir*, de la LV toute entière, et que seul un argument autorise un substitut pronominal. *Fin*, dans *mettre fin à*, et *suite*, dans *donner suite à*, sont d'autres exemples du même phénomène. La pronominalisation n'est pas permise, mais le PPR l'est (ex. 35). Il faut donc admettre qu'un non-argument peut se réaliser comme OD, du moins pour certaines des propriétés de celui-ci.

Un cas plus subtil de cette double analyse est celui des verbes dits «essentiellement pronominaux». Notons d'abord que le terme «verbe pronominal», consacré par la tradition grammaticale, est clairement inapproprié: il s'agit en effet d'un verbe toujours accompagné d'un pronom clitique, lequel fonctionne comme un mot à part entière, qui peut être séparé de son verbe par un autre pronom clitique, et se placer tant devant que derrière ce verbe:

37. Igor se lave les cheveux — Igor se les lave — Lave-toi les cheveux!

Il n'y a donc pas de différence de principe entre (*Igor*) *se regarde* et (*Igor*) *le regarde*. Tous deux sont des syntagmes et on a donc affaire à une phrase ou à une construction pronominale, plutôt qu'à un verbe pronominal. La différence entre une

construction accidentellement pronominale et essentiellement pronominale (CEP) réside dans la nature arbitraire de l'association entre le verbe et son pronom clitique réfléchi. Dans une CEP, telle que, par exemple, *s'emparer*, on a bien affaire à un syntagme, mais, synchroniquement du moins, à une seule unité lexicale, puisque **emparer* n'existe pas en dehors de cette combinaison, contrairement à *regarder* ou *laver*. Notons que, de ce point de vue, les CEP constituent elles aussi un sous-ensemble des expressions figées, et le pronom n'y renvoie à rien, contrairement à celui des constructions accidentellement pronominales. Mais il n'en découle pas qu'elles soient inanalysables au plan syntaxique. *S'emparer de* est globalement transitif indirect, mais *se* est pronom OD, *s'évanouir* est globalement intransitif et *se* est lui aussi OD, *s'appropriier* est globalement transitif direct, et *se* est OI (*Igor se l'est approprié, cet appareil*).

10. L'OD et la construction «facile à dire»

Outre le PPR, il existe en français au moins encore une construction qui exige un verbe transitif direct. Il s'agit de la construction surnommée dans les travaux générativistes «Tough Movement Structure», et que j'ai dénommée ailleurs (Gaatone 1972) «Facile à dire». Comparons les deux phrases suivantes, qui ne diffèrent entre elles que par la préposition, mais qui véhiculent, comme on le sait, deux messages différents:

- 38a. C'est difficile de lire;
- 38b. C'est difficile à lire.

La première porte sur la difficulté de l'action de lire en général, la seconde sur un texte spécifique, dont la lecture est difficile. Les sujets de ces phrases ne sont pas identiques, en dépit de leur identité formelle. Le premier *ce* est un pronom postiche, ne renvoyant donc à aucun référent externe, sujet d'une phrase impersonnelle et commutable avec *il*. Le second est le pronom démonstratif anaphorique ordinaire, renvoyant à un élément externe, par exemple, *le texte*. Les deux phrases peuvent être ramenées à deux phrases de base, où *lire* et *lire cela* seraient les sujets et les thèmes, et *difficile*, l'attribut (= le rhème):

- 39a. Lire est difficile;
- 39b. Lire cela est difficile.

L'énoncé 38a permet un OD, mais non 38b, où la transitivité du verbe est déjà saturée.

- 40a. C'est difficile de lire cela;
- 40b. *C'est difficile à lire cela.

Plus exactement, *ce*, sujet de 38b, correspond à l'OD de l'infinitif dans 39b. La construction *facile à dire*, limitée à un inventaire relativement restreint d'adjectifs, exige impérativement un verbe transitif direct:

- 41a. Cette formule est difficile à (se rappeler / *se souvenir);
- 41b. Cet appareil est difficile à (utiliser / *se servir).

Autrement dit, la base verbale de l'infinitif de cette construction est détransitivisée. La relation du support nominal de l'adjectif avec l'infinitif suivant est identique à celle du sujet d'une phrase au PPR avec son verbe. En principe, donc, un infinitif passif devrait être interdit dans cette construction. Il faut cependant noter qu'on en trouve par ci par là des exemples, assez généralement considérés comme non naturels:

- 42. [Ces femmes] étaient faciles à être contentées par une autre personne... (Proust, in (Le Bidois 1968: & 1825));
- 43. Tout cela [...] ne paraissait pas possible à être surmonté (Saint-Simon, in (Muller 2002: 321)).

En revanche, le complément d'agent est parfaitement admis dans cette construction:

- 44. Les phrases suivantes comportent un phénomène qui peut sembler artificiel, mais qui n'en est pas moins courant et facile à mettre en œuvre par les locuteurs... (M. Gross 1986: 86);
- 45. Six mois plus tard, l'observation directe révèle des comportements difficiles à traiter par un bébé (B. Cyrulnik. Les Vilains Petits Canards. Odile Jacob, Poche, 2004. P. 71)

Au plan sémantique, on a affaire à une séquence où l'adjectif doit être compatible avec l'infinitif, plutôt qu'avec le nom avec lequel il s'accorde, ce qui explique la grammaticalité de *(ce sont) des spécialistes faciles à reconvertir*, face à l'agrammaticalité de **(ce sont) des spécialistes faciles*, ainsi que la possibilité d'une phrase telle que la suivante, avec deux adjectifs contradictoires, portant syntaxiquement sur le même nom:

- 46. Ce mauvais livre est tout juste bon à jeter au feu.

11. Verbe transitif et complexe verbal transitif

La transitivité est une propriété arbitraire du verbe, plus exactement, d'une BV. Tout verbe doit donc être marqué dans le lexique comme transitif à objet unique, direct ou indirect, ou à deux objets, ou intransitif. Il s'agit donc d'une propriété lexicale d'un mot. Cependant, un objet peut aussi compléter tout un syntagme, un complexe

verbal, et pas seulement un verbe seul. Il existe en français au moins trois constructions pouvant présenter une transitivité, c'est-à-dire, entraîner l'occurrence d'un OD. Une telle transitivité est alors une propriété syntaxique et non lexicale. C'est d'abord le cas de la construction causative. Comme on l'a vu plus haut, le premier argument de l'infinitif se réalise comme OD. Dans *Igor a fait venir le médecin, le médecin* est bien OD, mais non de *faire*, ni de *venir*, mais de *a fait venir*. Ses substituts sont le pronom personnel *le*, le pronom relatif *que*, et le pronom interrogatif *qui est-ce que*. En revanche, il ne permet pas le PPR (**Le médecin a été fait venir par Igor*). Un second cas est celui des LV, du type discuté plus haut. On a vu que N₁, dans une LV, présentait certaines propriétés d'un OD. Tout autre objet éventuel est OI du complexe verbal constitué par la LV. Dans *Cette remarque a trait au départ de Igor, au départ de Igor* n'est ni objet de *avoir*, ni de *trait*, mais de *a trait* en bloc. Les constructions à attribut d'objet constituent le troisième cas. Comme on l'a remarqué (ex. 28), on ne peut comprendre l'accord de l'adjectif dans *Ces filles ont l'air intelligentes* qu'en admettant que cet adjectif complète non *air* seul, mais bien le complexe verbal *ont l'air*. De même, dans *Igor croit utile de savoir où habite David, de savoir...* est OD, bien que de forme prépositionnelle, non de *croit* seul, mais de *croit utile* en bloc, puisque, dans le lexique, *croire* doit être marqué comme régissant un OD infinitif (*Igor croit savoir où habite David*). On constate en outre que le mode du verbe d'une complétive de forme *que P*, peut varier selon que la complétive est OD du verbe seul ou du complexe verbal *verbe + attribut*:

- 47a. Igor estime que David (viendra/ *vienne);
- 47b. Igor estime évident que David (viendra/ *vienne);
- 47c. Igor estime douteux que David (*viendra/ vienne).

12. Conclusion

On est donc bien obligé de constater qu'une notion aussi courante que celle d'OD est entourée d'un certain flou, présente des facettes obscures, surtout dans des structures syntaxiques un peu complexes. Comme on a pu s'en rendre compte, aucune des propriétés qui lui sont communément associées ne paraît suffire à elle seule à en délimiter clairement les contours, pas plus la place derrière le verbe que la construction directe, pas plus la substitution au moyen de pronoms accusatifs que la passivité en PPR, ni l'association avec *de* négatif. Mais toutes les propriétés réunies ne semblent pas non plus constituer une condition nécessaire à la reconnaissance d'un OD. Une définition digne de ce nom reste à trouver. Espérons que ce bref survol du problème aura au moins permis de mieux voir où le bât blesse, et il faut espérer que Igor, qui n'a pas son pareil pour la formulation de définitions rigoureuses, saura nous tirer de cet embarras.

Bibliographie

- Benveniste 1966 — *Benveniste É.* Problèmes de linguistique générale. Vol. 2. Paris: Éditions Gallimard, Collection Tel, 1974.
- Brunot 1965 — *Brunot F.* La Pensée et la Langue. Paris: Masson, 1965.
- Gaatone 1970 — *Gaatone D.* Le rôle de «voir» dans les procédures de retournement de la phrase // *Linguistics*. 1970. 58. P. 18—29.
- Gaatone 1971 — *Gaatone D.* Étude descriptive du système de la négation en français moderne. Genève: Droz, 1971.
- Gaatone 1972 — *Gaatone D.* Facile à dire // *Revue de Linguistique Romane*. 1972. 36. P. 129—138.
- Gaatone 1991 — *Gaatone D.* Un calembour syntaxique en français // *Journal of French Language Studies*. 1991. 1. P. 45—53.
- Gaatone 1992 — *Gaatone D.* De négatif entre la syntaxe et la sémantique. Réflexions sur quelques propriétés du déterminant *de* // *Langue Française*. 1992. 94. P. 93—102.
- Gaatone 1998a — *Gaatone D.* Verb Valency and idioms // *Van Durme K., Schosler L.* (eds.). *Studies in Valency IV*. Odense University Press, 1998. P. 53—61.
- Gaatone 1998a — *Gaatone D.* L'objet direct comme notion formelle dans la formulation des règles syntaxiques // *Travaux de Linguistique*. 1998. 5. P. 13—20.
- Gaatone 1998c — *Gaatone D.* Le passif en français. Paris; Bruxelles: Duculot, 1998.
- Gaatone 1998d — *Gaatone D.* Peut-on parler de verbes non prédicatifs en français? // *Forsgren M., Jonasson K., Kroning H.* (dir.). *Prédication, Assertion, information*. Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6—9 juin 1996. Uppsala, 1998. P. 193—199.
- Gaatone 1999 — *Gaatone D.* Les phrases à sujet postiche // *Mélanges de linguistique, sémiotique et narratologie dédiés à la mémoire de Krassimir Mantchev à l'occasion de son 60^e anniversaire*. Sofia: Éditions Colibri, 1999. P. 122—138.
- Gaatone 2000 — *Gaatone D.* A quoi sert la notion d'expression figée? // *Bulag. Lexique, Syntaxe et sémantique. Mélanges offerts à Gaston Gross à l'occasion de son 60^e anniversaire*. 2000. Numéro hors série. P. 295—308.
- Gaatone 2004 — *Gaatone D.* Ces insupportables verbes supports: le cas des verbes événementiels // *Linguisticae Investigationes*. 2004. XXVII (2). P. 239—251.
- Gaatone 2006 — *Gaatone D.* À la recherche des fondements de la grammaire: les fonctions grammaticales et *Le bon usage* // *Lenoble-Pinson M., Delcourt Ch.* (dir.). *Le point sur la langue française. Hommage à André Goosse*. Bruxelles: Le Livre Timperman, 2006. P. 395—418.
- Gaatone 2009 — *Gaatone D.* Prépositions «vraies» et prépositions «fausses». Interface syntaxe / sémantique // *François J., Gilbert É., Guimier C., Krause M.* (dir.). *Autour de la préposition*. Presses Universitaires de Caen, 2009. P. 15—26.
- Gaatone 2012 — *Gaatone D.* Voix, diathèse, passif, actant, et autres OLMIS (objets linguistiques mal identifiés) // *Faits de Langues*. 2012. 38. P. 133—145.
- Grevisse, Goosse 2008 — *Grevisse M., Goosse A.* Le bon usage. Grammaire française. 14^e éd. Bruxelles: De Boeck Duculot, 2008.
- G. Gross 1996 — *Gross G.* Les expressions figées en français. Paris: Ophrys, 1996.
- M. Gross 1976 — *Gross M.* La notion de règle et d'exception: l'exemple des groupes nominaux compléments directs sans déterminants // *Cahiers de Linguistique, d'Orien-*

- talisme et de Slavistique 7. Mélanges en hommage à Georges Mounin pour son soixante-cinquième anniversaire. Université de Provence, 1976. P. 41—52.
- M. Gross 1984 — *Gross M.* A linguistic environment for comparative Romance syntax // *Baldi Ph.* (ed.). Papers from the XIIth Linguistic Symposium on Romance Linguistics. Amsterdam: John Benjamins, 1984. P. 373—446.
- M. Gross 1986 — *Gross M.* Grammaire transformationnelle du français 3. Syntaxe de l'adverbe. Paris: Asstril, 1986.
- Lazard 1994 — *Lazard G.* L'actance. Paris: Presses Universitaires de France, 1994.
- Lazard 2001 — *Lazard G.* Etudes de linguistique générale. Leuven; Paris: Peeters, 2001.
- Le Bidois 1968 — *Le Bidois G., Le Bidois R.* Syntaxe du français moderne. 2^e éd. Paris: Picard, 1968.
- Mel'čuk 1981a — *Mel'čuk I. A.* Meaning-Text Models: A Recent Trend in Soviet Linguistics // *Annual Review of Anthropology*. 1981. 10. P. 27—62.
- Mel'čuk 1981b — *Mel'čuk I. A.* Types de dépendance syntagmatique entre les mots-formes d'une phrase // *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*. 1981. 76 (1). P. 1—59.
- Mel'čuk et al. 1988 — *Mel'čuk I. A. et al.* Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain // *Recherches lexico-sémantiques II*. Les Presses de l'Université de Montréal, 1988.
- Mel'čuk 1989 — *Mel'čuk I. A.* Semantic Primitives from the Viewpoint of the Meaning-Text Linguistic Theory // *Quaderni di Semantica*. 1989. X(1). P. 65—102.
- Mel'čuk 1993 — *Mel'čuk I. A.* La phraséologie et son rôle dans l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère // *Études de Linguistique Appliquée*. 1993. 92. P. 82—113.
- Mel'čuk 1997 — *Mel'čuk I. A.* Leçon Inaugurale. Vers une linguistique Sens-Texte // *Collège de France*. 1997. P. 5—78.
- Mel'čuk 2001 — *Mel'čuk I. A.* Grammatical Voice in French (a short description in the Meaning-Text framework) // *Chrakowskij V., Grochowski M., Hentschel G.* (eds). Studies on the Syntax and Semantics of Slavonic Languages. Papers in Honour of A. Boguslawski on the Occasion of his 70th Birthday. Oldenburg: Universität Oldenburg, 2001. P. 265—289.
- Mel'čuk 2003 — *Mel'čuk I. A.* Collocations dans le dictionnaire // *Szende Th.* (dir.). Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues. Paris: Honoré Champion Éditeur, 2003. P. 19—64.
- Mel'čuk 2006 — *Mel'čuk I. A.* Parties du discours et locutions // *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*. 2006. T. CI (1). P. 29—65.
- Mel'čuk 2008 — *Mel'čuk I. A.* Phraséologie dans la langue et dans le dictionnaire // *Repères et Applications (VI)*, XXIV^e Journées pédagogiques sur l'enseignement du français en Espagne. Barcelone, 2008. P. 187—200.
- Mel'čuk et al. 1995 — *Mel'čuk I. A., Clas A., Polguère A.* Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire. Louvain-la-Neuve: Duculot, 1995.
- Muller 2002 — *Muller C.* Les bases de la syntaxe // Presses Universitaires de Bordeaux. 2002.
- Ruwet 1983 — *Ruwet N.* Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative // *Revue québécoise de linguistique*. 1983. 13(1). P. 9—145.
- Tesnière 1965 — *Tesnière L.* Éléments de syntaxe structurale. 2^e éd. Paris: Librairie Klincksieck, 1965.